

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Compte rendu de la réunion du 20 mars 2024

Présents : Romain JARJAVAL, Philippe NAEGELLEN, Hamid TOUZANI, Raul GUTIERREZ

Excusés : Bernard ALBAN

Clubs de District en défaut au statut de l'arbitrage au 29 février 2024

A : Arbitre AS : Arbitre plus de 21 ans au 01/01/2024 JA : Jeune Arbitre

Le tableau ci-dessous est une mise à jour des Clubs en défaut au lancement de la saison en cours (**PV n°10 du 28/09/2023**) et qui ont régularisé leur situation.

Niveau	Club	N° Club	Obligation Au 29/02/2024	Actuel	Manque	Observations
D1	Guereins Genouilleux AS	533355	2AS	1AS	1AS	
D2	Olympique de St Denis les Bourg	530041	1AS	0AS	1AS	
	Serrières Briord - Villebois FC	552904				
D3	St Laurentin AS	525874	1A	0A	1A	
	St Maurice de Gourdans FC	519471				
D4	Chaneins Isn FC	560482	1A	0A	1A	
	Chazey Bons AS	519781				
	St Etienne/Chalaronne AS	537224				
	St Cyr US	519729				
D5	Veyle Vieux Jonc FC	547601	1A	0A	1A	
	Leyment FO	581888				
	Sermoyer FC	519166				
	Virieu FCT	564462				<i>sous réserve *</i>

*** sous réserve** : En attente de validation du dossier médical d'arbitre. Une fois validé, le club sera en règle.

Si vous constatez des erreurs dans ce tableau, merci de la signaler rapidement par mail au District.

Certains clubs sont à nouveau en règle car certains licenciés de leur club ont réussi l'examen d'arbitre. **Il faudra tenir compte en fin de saison du nombre de match arbitrés.**

Le tableau final avec les sanctions sportives (Nb de mutations) et financières (Amendes) sera publié au plus tard le 30 Juin 2024 et concernera la Saison 2024/2025.

ATTENTION : Pour connaître les sanctions (nb de mutations) de la Saison en cours (2023/2024), bien se référer au tableau des Clubs en infraction au Statut de l'arbitrage publié au PV n°7 du 07/09/2023.

Le président,
Raul GUTIERREZ